

## La Lettre de la Mairie



### **Feu d'artifice !**

**Lundi 13 juillet à 22 h 45** : Les règles sanitaires étant toujours en vigueur, la préfecture a donné son accord pour des tirs de feux d'artifice de grande hauteur : 75 à 100 m visibles de presque tous les endroits de la commune limitant ainsi le nombre de personnes sur le stade.

Vous aurez ainsi la possibilité de le voir de chez vous ou sur le stade avec les règles de distanciation habituelles ; du gel sera disponible. Pour le bien des personnes fragiles, le port du masque est recommandé.

Toutes les autres festivités de la Fête Nationale ayant été annulées, nous avons souhaité laisser un souvenir pour la fin du confinement, donner un peu de plaisir aux Barberotaines et aux Barberotains tout en rendant hommage au personnel soignant.

**Mercredi 15 juillet 2020** : passage de la balayeuse ; pour faciliter son intervention, merci de libérer la voirie si possible.

**Lundi 20 juillet 2020 de 9h30 à 11h30** : Permanence d'information et d'orientation juridiques du CDAD. Inscriptions en mairie au 03 25 76 67 93.

**Jusqu'à mercredi 22 juillet 17h00** : Enquête publique pour l'extension de l'unité de méthanisation située route de Montgueux/Grange l'Evêque. Donnez votre avis. Consultation en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat du dossier complet ou sur le site de la préfecture. Suivre le chemin : Accueil – Publications - Aménagement du territoire - Environnement Développement durable Icpé - Installations classées pour la protection de l'environnement - Consultations du public 2020 BD METHANE à Barberey Saint Sulpice.

**Ecole** : Inscriptions et informations en mairie – tél 03 25 76 67 93.

**Point-Lecture** : Horaires mardi et jeudi : 14h30 à 16h. Mercredi 14h à 18h.

**Nouveautés** :

**La Mer à l'Envers** de Marie Darrieussecq : Rose s'est embarquée avec ses deux enfants pour une croisière en Méditerranée. Une nuit, leur énorme paquebot se porte au secours de migrants....

**Leurs Enfants après Eux** de Nicolas Mathieu : Août 1992, une petite ville de l'est de la France, perdue, résignée, comme rouillée à l'ombre des hauts-fourneaux éteints, un lac immobile ....

**Même les Arbres s'en Souviennent** de Christian Signol : l'auteur évoque la transmission entre des générations que tout semble séparer mais qui ont en commun l'essentiel....

**Cadeau aux enfants** : La fête de l'école n'ayant pas eu lieu par souci de veille sanitaire, une gourde a été offerte aux enfants. L'emballage papier ayant pu être enlevé avant que les parents voient l'objet, **cette gourde ne doit contenir que de l'eau et pas de boissons corrosives genre cola et ses dérivés et pas de citron pressé probablement non plus.**

**La Poste change ses horaires** : Le bureau est ouvert le matin, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

**Concours des Maisons Fleuries** : Inscriptions ouvertes pour la saison 2020. Tél 03 25 76 67 93.

**Heures de tonte et de bricolage selon arrêté préfectoral 08-2432 du 22/07/2008.**

Les travaux ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h afin que ces travaux ne soient pas une gêne pour le voisinage.

**Compteurs Edf Linky ou compteurs gaz communicants :**

Ces compteurs sont en cours d'installation : impulsés par la loi, ils peuvent engendrer des difficultés ou des incompréhensions. Lorsqu'ils sont posés à l'intérieur des logements, la possibilité existe de refuser l'accès. La pose étant effectuée par des sociétés, ne pas hésiter à signaler à ERDF tout manquement aux règles de bienséance.

**Prévention du risque de noyade** : la période estivale est propice aux risques de noyade particulièrement pour les jeunes enfants et lors des fortes chaleurs.

<https://preventionete.sports.gouv.fr>

<https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

**Transport scolaires** : Inscriptions et informations : <https://troyes-champagne-metropole.fr>

**Stationnement des véhicules** : Les piétons se plaignent que les trottoirs qui leur sont réservés se trouvent parfois envahis par des voitures ; 1 m 20 doit être laissé afin qu'ils soient en sécurité avec une voiture d'enfants. Ne pas respecter cette obligation est passible d'une contravention.

**Vendanges** : Elles s'annoncent précoces. Consulter les offres sur [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr)

Taper le code Rome : A 1401 dans la barre de recherche.

**Economisons l'eau** : L'Agence Régionale de Santé fait part de ses recommandations. La chasse aux fuites est de rigueur. Voir ci-dessous les gestes simples à adopter.

- *Je répare au plus vite les éventuelles fuites d'eau (une fuite goutte à goutte peut représenter 35000 litres d'eau par an.*
- *J'évite de laisser couler l'eau très longtemps pour obtenir de l'eau très chaude ou très fraîche.*
- *Je ne fais fonctionner mon lave-linge et mon lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.*
- *J'utilise l'eau de lavage des légumes et des fruits pour arroser mes plantes.*
- *Je prends une douche plutôt qu'un bain (un bain 150 l, une douche rapide 30 à 40 l)*
- *Je coupe l'eau quand je me brosse les dents, me lave les mains ou me rase, réduisant ainsi la consommation de moitié.*
- *J'arrose tard le soir pour éviter les pertes par évaporation : en plein été, l'eau utilisée entre 9h et 20h disparaît en quasi-totalité par évaporation.*